

LES DERNIÈRES MOBILISATIONS, TOUJOURS AUSSI PUISSANTES ET MASSIVES, SONT LA PREUVE, S'IL EN FALLAIT ENCORE, QUE LE REPORT DE L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART EN RETRAITE NE PEUT ET NE DOIT PAS ÊTRE ACTÉ : 64 ANS, C'EST TOUJOURS NON!

Le Gouvernement doit retirer cette réforme mortifère pour les salariés et revenir sur cette loi bâtie sans possibilité de débats parlementaires, sans vote, et sans concertation.

L'avis du Conseil Constitutionnel sera rendu le 15 avril, et nous pouvons, nous devons, à nouveau faire entendre nos voix d'ici là.

La CFDT continue à défendre tes droits, dans l'unité, à tes côtés.



PARCE QUE LE GOUVERNEMENT NE PEUT PAS CONTINUER À NE PARLER QU'AVEC LUI-MÊME, LA CFDT APPELLE LES CHEMINOTES ET LES CHEMINOTS À UNE MOBILISATION MASSIVE DANS LES MANIFESTATIONS









